

Faire une licence de droit après une PACES

Par **yutine**, le **02/02/2014** à **10:50**

Bonjour, bon déjà je m'excuse je savais pas trop dans quelle catégorie classer ma réponse. En fait voilà, j'ai commencé ma première année de PACES en septembre j'ai pu passer au second semestre avec un classement pas top et j'ai envie de tenter une L1 de droit à la rentrée prochaine. seulement, je me pose pleins de questions.

J'ai peur que cela ne me plaise pas, que ce soit trop éloigné de ce que je faisais (j'ai fait term S et n'ai donc aucune base en droit).

j'aurais aimé avoir des témoignages de gens dans mon cas qui ont fait droit après médecine et savoir comment ça s'est passé.

j'ai aussi pu lire sur internet que dans certaines filières, il n'y avait pas beaucoup de débouchés après les études ce qui me fait un peu peur. est-ce vrai ?

merci :)

Par **Stéphane S. A. Maigret**, le **02/02/2014** à **13:01**

Salut,

J'ai à peu près le même parcours que toi (excepté que j'ai fait deux PACES, tête de mule que je suis). Ne t'inquiète pas, de bases juridiques il n'est pas tant besoin puisque, d'une part ceux qui viennent d'autres filières n'en ont en réalité pas plus que toi (il ne me semble pas qu'ils fassent du droit en L, et s'ils en font en ES ce doit être très rudimentaire), et d'autre part c'est en réalité en L1 de Droit que tu vas apprendre les bases. Au contraire même, je trouve que l'esprit plus cartésien d'un scientifique de formation est un plus.

Quant à savoir si ça va te plaire, je peux pas vraiment t'aider, les goûts et les couleurs... Tu dois répondre à cette question toi-même.

Sinon le passage médecine-droit puisque tu veux des témoignages... Mon impression perso a été (et est toujours) que la masse de travail en droit est moindre par rapport à celle en médecine. Donc en gardant une rigueur de PACES, tu assimiles très vite ce qu'il y a à assimilé. Pour le reste il faut quand même quelques aménagements... En médecine on te demande d'apprendre par cœur et de pouvoir ressortir un point très précis du cours pour répondre à un QCM, on te demande pas vraiment de raisonnement (je parle pour la première année), tandis qu'en droit on te demande de pouvoir appliquer à une situation précise un raisonnement correct qui t'amènera à la réponse juridique qui est la bonne. Au final tu me diras ça passe quand même par l'apprentissage bête et méchant du cours mais c'est une nuance à prendre en compte.

Enfin quant aux débouchées, bien sûr le droit ouvre les portes du barreau, de la magistrature, etc, mais ce n'est pas bouché loin de là, une simple licence en droit t'ouvre énormément de concours de la fonction publique il me semble.

En espérant t'avoir aidé.

Par **Exequatur**, le **02/02/2014 à 14:47**

Bonjour,

Bienvenue à la faculté de droit, où tu découvriras moult facettes du Droit dans les allées ténébreuses de l'Université, sous les regards malfaisants des faces maléfiques des aînés ricanant des pas hésitants des débutants.

En L1 ce sera la découverte, 70% d'échec, 25% de gens là par défaut, 5% de passionnés. Ce sera l'étude du droit constitutionnel, du droit des biens et des personnes, de la famille, de l'histoire du droit, l'apprentissage des fiches d'arrêt, des dissertations, cas pratiques. Cela paraîtra un tantinet rébarbatif voire peu excitant.

La L2, c'est l'année décisive: c'est l'année où tu sais si tu aimes vraiment le droit ou si tu es là par défaut. Il y aura l'exercice du commentaire d'arrêt entre autres, l'étude du droit civil au travers du droit des obligations (contrats) et du droit de la responsabilité civile. N'oublions pas le droit administratif et ses centaines d'arrêts, le droit pénal tant admiré mais finalement assez simple. Seront également à l'ordre du jour les finances publiques, l'introduction à la science politique, les organisations européennes et autres petites matières facultatives du type histoire des contrats ou de l'administration, ou encore la pénologie. Il faudra s'accrocher cette année et croire en ses capacités.

Puis, l'entrée en L3. Spécialisation en droit privé, général ou public, crois-moi tu adoreras. En droit privé(pour ma part) tu iras du droit des sociétés au droit des sûretés, sans oublier le droit du travail, les incontournables procédures civiles et pénales, le droit civil des biens, les droits de l'Homme, régimes matrimoniaux, droit fiscal, etc. Une année passionnante, somme toute.

Enfin, le M1, et peut être le M2, qui je le pense, seront toutes aussi "kiffantes" que la L2 ou la L3.

Tu croiseras un nombre importants de professeurs et chargés de TD pas très passionnants, pas très intéressants, et franchement sans intérêt. Mais tu rencontreras également des gens fabuleux, des professionnels aguerris et passionnés, des hommes et des femmes, rares, qui te vendront du rêve et te donneront les clés de la réussite. Si tu aimes ce que tu fais, si tu es passionné(e) tu excelleras et tu risques de t'éclater.

Bonne chance !

Par **yutine**, le **02/02/2014 à 16:03**

merci pour vos messages
donc logiquement vu que la charge de travail est moins élevée qu'en médecine je devrais pouvoir réussir à me consacrer du temps libre ?
sinon faut avoir un assez bon niveau en français puisqu'il a parfois des rédactions à écrire (si je ne me trompe pas) ?
bonne journée

Par **Stéphane S. A. Maigret**, le **02/02/2014 à 17:32**

Normalement oui, ne tombe pas dans l'excès de ne rien faire non plus hein, je la connais cette sensation de liberté après la P1, et elle peut être néfaste.

Pour ton niveau de français tant qu'il est correct ça devrait aller, et puis pour l'améliorer y a pas 36 solutions : lire.

Par **yutine**, le **03/02/2014 à 14:07**

d'accord à titre indicatif quel était (ou est) ton rythme de travail ?

Par **Amy03**, le **03/02/2014 à 15:11**

Bonjour =)

Je me permet de répondre sur ce sujet, ayant moi-même fait 6 mois de PACES, arrêté pour n'avoir pas supporté le rythme et la pression, et bifurqué en droit.

Exequatur t'as parfaitement expliqué le cursus, je vais juste y ajouter mes p'tits conseils :

1. Le droit, c'est passionnant après la PACES, parce qu tu redécouvres que, MIRACLE, on PEUT apprendre des choses intéressantes. C'est beaucoup de réflexion, moins psychorigide, et pour peu que tu ais apprécié la philo par exemple en Term, tu devrais de faire vraiment plaisir pendant la première année.
2. Le droit, c'est pas FACILE. Il ne faut pas croire qu'aller en droit signifie : autant de temps libre que tu veux, liberté de sortir sans problème et glandage total. Tu vas voir une quantité astronomique de glandeurs : ne t'y fais pas ! Dès le début, met-on bien une chose en tête : la Licence, tu l'as à 10; mais pour entrer en master, il te faudra plus que ça... Te laisses pas trop entraîner par ceux qui ne bossent jamais, mais pour qui ça passe juste !
3. C'est pas du par coeur, c'est surtout de la réflexion (particulièrement en L1); ton esprit critique sera une bien meilleure arme que des heures à apprendre par coeur comme tu en as l'habitude en PACES. En effet, pas mal de lecture est recommandé, mais inutile de te lancer à coeur perdu dans L'Esprit des Lois de Montesquieu ! Ré-entraîne toi à réfléchir sur tes cours de philo de term, essaie de lire un article destiné aux L1 Droit de temps en temps sur des

sites spécialisés, etc... ^^

4. Je veux pas te faire peur, hein ^^ globalement, il y a bieeeeen moins de travail qu'en médecine, c'est même pas comparable ! En L1 en tout cas, j'ai eu toutes mes soirées de libre, je pouvais voir des gens un après midi ou deux par WE, etc... C'est simplement un rythme de travail différent !

Pour conclure : pour te faire comprendre à quel point le niveau de travail n'est pas le même, j'ai fait que 6 mois de L1 droit (j'ai commencé en second semestre, en janvier!), et j'ai réduit mon rythme de travail d'un tiers par rapport à médecine. Résultat : j'ai validé toute mon année, même la partie où je n'avais pas assisté aux cours (premier semestre), et avec des notes largement plus que correctes !

Pour infos, en L2 en ce moment, j'ai une moyenne de 7 à 8 heures de travail par jour, 6 heures par jour en WE =)

N'hésite pas si tu as d'autres questions !

Par **yutine**, le **03/02/2014 à 15:44**

j'aurais bien voulu faire comme toi intégrer en janvier une fac de droit mais c'est trop tard pour les inscriptions (de 2 semaines)... du coup je suis obligée de finir l'année en PACES et de continuer à travailler mes cours alors que je sais pertinemment que cela ne sert à rien pour cette année. je le fais juste pour ne pas perdre l'habitude du travail (difficile de se motiver). Pour info, je n'ai pas du tout aimé la philo l'année dernière après je ne sais pas si c'est dû à mon prof ou à la matière en elle.

As tu des exemples de sites spécialisés ? je pense que ça pourrait me conforter dans mon choix et me faire déjà un peu découvrir le milieu du droit et savoir cela me plaît ou non. quand tu dis que cette année tu as un rythme de 7 à 8h par jour c'est en comptant les cours à la fac ?

merci :)

Par **Amy03**, le **03/02/2014 à 16:52**

Oui, bien sur, je compte les cours à la fac (sachant que dedans, je compte le DU que je fais parallèlement ^^)

Tout bêtement, commence par lire quotidiennement des articles de journaux sur le net (au p'tit dej', par exemple) ! Varie les sources pour ne pas être biaisée (LeMonde, et Lefigaro par exemple), et va voir régulièrement les sections justice, ou société, etc... Tu verras que l'actualité, c'est en grande partie du droit ! N'hésite pas à trainer du côté du site de référence des étudiants en Droit qu'est Dalloz (même si ça va te paraître flou au début, tu trouveras des conseils pour bien démarrer); tu peux aller sur juriswin, que j'avais visité pour voir si le droit me plairait.

Déjà, tu écris bien, je suppose donc que l'écriture et la lecture ne te rebutent pas, ce qui est

positif =)

Ah, passer le reste de l'année en PACES, c'est un coup dur... A la rigueur, laisse carrément médecine et procure-toi tes cours de l'année prochaine, ça t'aidera grandement ! Le premier semestre de droit a des matières abordables facilement, type introduction au droit, moi j'ai eu de l'histoire aussi... C'est encore ce qui te permettra d'être le plus sûre de ton orientation !

Bon courage !

Amy

Par **yutine**, le **03/02/2014 à 17:31**

Ah oui d'accord donc ça reste léger ce qui permet de pouvoir travailler plus et d'avoir de mentions :) Je ferais ça alors parce que j'ai vraiment pas envie de me montrer perdre encore un an serait bête ... Non j'aime la lecture et l'écriture mais pas la philosophie ^^
J'ai pensé faire ça aussi mais tant que je ne suis pas définitivement fixé sur mon choix je continue à travailler la médecine autant que je peux mais comme les portes ouvertes des facs sont ce week end donc je vais m'y rendre je pense que ça m'aidera à un faire un choix.
j'irai voir les sites que tu m'a donné et lire les journaux.
merci en tout cas pour tout tes conseils ça m'aide beaucoup :)

Par **Yn**, le **03/02/2014 à 19:01**

Sans avoir lu les précédents message, je t'invite à lire ce topic, lequel présente les grandes lignes des études de droit : <http://www.juristudiant.com/forum/article-lyceen-je-souhaite-m-inscrire-en-droit-t18922.html>

Par **yutine**, le **03/02/2014 à 19:22**

merci

Par **Yn**, le **04/02/2014 à 09:35**

Je confirme globalement ce qui a été dit, note cependant que médecine et droit sont deux univers différents (le fond, le raisonnement, le parcours).

Le point commun reste la durée des études : si tu souhaites exercer ce que l'on appelle communément les "grandes professions" juridiques (terme un peu flou, je le concède volontiers), dis-toi que tu pars pour, au minimum, six ans d'étude. Cinq ans sur les bancs de la fac, et puis tu alterneras entre le travail et les cours (durée de cette période variable selon

les professions, par exemple deux ans pour les notaires).

En L1, la différence majeure entre le droit et la médecine réside dans les attentes : l'apprentissage n'est pas une fin en droit, ce n'est que l'étape préalable pour appliquer ces connaissances.

Attention, la quantité de connaissance est significative en L1, tu as beaucoup de conditions et d'effets, de principes et d'exceptions, etc. Mais ces connaissances sont toujours liées à des sujets concrets, l'intérêt majeur du droit selon moi.

Sur le rythme général de la L1 (et des années suivantes d'ailleurs), l'image du droit "mi-prépa" me plaît : la majorité des universités exigent que tu rédiges, chaque semaine, un exercice juridique (commentaire d'arrêt, cas pratique, dissertation) dans toutes les matières à TD.

Inutile de dire qu'en L1 et en L2, cela demande beaucoup de temps... Après, la mécanique est rodée, on commence à prendre le pli.

Enfin, pour avoir quelques étudiants ex-médecine, c'est un peu tout l'un ou tout l'autre :

- 75% sont travailleurs, réussissent plutôt convenablement
- 25% sont toujours formatés et croient que seule la médecine exige de travailler, inutile de dire qu'ils sont rapidement rattrapés par les réalités

En droit, c'est le travail avant-tout. On dit souvent que les juristes ne sont pas des génies, mais ce sont assurément des bosseurs.

Par **Lalla**, le **26/03/2014** à **20:19**

Salut à tous.

Je suis dans le même cas que Yutine , à un détails près.

Par **LILI**, le **21/01/2016** à **15:43**

Yutine je compte faire exactement comme toi ! Malheureusement je suis en fac de médecine à Grenoble et il n'existe pas de palier qui me permettrait de passer dès maintenant en L1 droit donc je suis obligée d'attendre la rentrée prochaine. Mais au lieu de continuer à ingurgiter mes cours de paces, je pensais occuper mon temps à préparer le concours de Sciences Po-Grenoble qui se déroule en mai, car il s'agit aussi d'une filière qui m'intéresse. Connaissez-vous des personnes dans mon cas ?